

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE CYSOING

## Conseil Municipal du 14 décembre 2022 19h30 Salle d'honneur - mairie

## Liste des délibérations

Nombre de conseillers en exercice : 27 Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de conseillers absents excusé et représentés : 9

Quorum atteint

## Étaient présent(e)s :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie (à partir du point 5), ROBIL Raphael, VIAU Gaelle, SILVESTRI Antoine, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, LEFEBVRE Ludovic, JANVIER Dominique.

## Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :

BOILEAU Pascal (pouvoir Benjamin DUMORTIER), COURBEZ Nadia (pouvoir Marion DUBOIS), BOGAERD Eric (pouvoir Raphaël ROBIL), DEVILDER Marin (pouvoir Céline FREMAUX), LESY Denis (pouvoir Antoine SILVESTRI), CORNE Adeline (pouvoir Gaëlle VIAU), LEPERS Isabelle (pouvoir Frédéric MINET), POUILLART Laurent (pouvoir ENNIQUE Renaud), LUCHIER Catherine (pouvoir Sylvie CASTEL).

	ADMINI	ADMINISTRATION GENERALE		
2/083	POINT 1	Désignation du secrétaire de séance	adoptée à l'unanimité	
2/084	POINT 2	Informations sur les projets en cours	acté	
2/085	POINT 3	Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022	approuvé à l'unanimité	
2/086	POINT 4	Informations sur l'exercice des délégations	acté	
	FINANCES			
2/087	POINT 5	Acquisition EPF : Autorisation de Programme et Crédit de Paiement	adoptée avec 24 voix pour et 3 abstentions (Mr LEQUIEN, Mr LEFEBVRE, Mr JANVIER)	
2/088	POINT 6	Décision Modificative n°3	adoptée à l'unanimité	
2/089	POINT 7	Ouverture de crédits avant le vote du budget 2023	adoptée à l'unanimité	
2/090	POINT 8	Sollicitation du fonds de concours sur la vidéoprotection de la CCPC	adoptée à l'unanimité	
2/091	POINT 9	Contrat cyclable avec la CCPC et projet du petit pavé	adoptée à l'unanimité	
	URBANISME		·	
2/092	POINT 10	Acquisition d'une partie de la parcelle section AA n°84	adoptée avec 24 voix pour et 3 voix contre (Mr LEQUIEN, Mr LEFEBVRE, Mr JANVIER)	

Le Maire Benjamin DUMORTIER





